

Règlement d'ordre intérieur (ROI) : Camp Forestcrown 2025



Afin d'assurer les meilleures conditions de séjour, voici une série de règles qui régissent la participation au camp. Le jeune et son tuteur légal s'engagent dans l'ensemble des points du règlement suivant. Il est également solidaire de la charte/cadre de sécurité qui sera coconstruit avec les animateurs et les autres jeunes.

- ✓ Le jeune est **responsable du matériel qu'il amène au camp** et veille personnellement à son entretien afin d'éviter la perte ou la casse.
- ✓ Le CRH Domaine de Farnières s'engage à contracter **les assurances** nécessaires pour le bon déroulement de ses activités. Toutefois, en cas d'accident, de dégradation de matériel (volontaire ou involontaire) de la part d'un jeune hors cadre des activités, l'assurance familiale des parents sera alors sollicitée.
- ✓ Le jeune s'engage à se présenter avec **un vélo en ordre** vis à vis des obligations légales. Il sera également muni d'un **casque** de vélo (et exclusivement de vélo) de taille adaptée. En cas de non-respect de ce point, l'équipe se réserve le droit de refuser un vélo et la participation du jeune concerné.
- ✓ Le jeune s'engage à ne pas apporter ni consommer **de boissons alcoolisées, de tabac, de cigarette électronique, de stupéfiants ou tout autres substances illicites pour son âge**.
- ✓ Le jeune s'engage à se **déconnecter des technologies**. A ce titre, aucun appareil de communication et de consoles n'est autorisé. Il en va de même pour le matériel tel que les baffles ou les MP3. Les liseuses et montres connectées sont tolérées tant que leur utilisation ne nuit pas au bon fonctionnement des activités. En cas de non-respect des deux points précédents, l'équipe se réserve le droit de confisquer les éléments concernés jusqu'à la fin du séjour.
- ✓ Le jeune accepte par défaut de figurer sur les **photos prises lors des activités** par les animateurs. Ces photos ne pourront en aucun cas servir dans un cadre qui dépasse celui du camp (diaporama pour le week-end retrouvailles, articles de promotion du camp, affiche de promotion du camp, etc.) Le jeune a le droit de signifier s'il ne souhaite pas apparaître sur les photos (via le formulaire d'inscription). Auquel cas seules les photos en vue du week-end retrouvailles pourront comporter spécifiquement son visage. Attention que les ambiances de groupe ou prises de vue qui ne permettent pas d'identifier clairement le jeune ne sont pas soumises à quelque restriction. L'équipe responsable du camp s'engage à ne pas céder ses images à des tiers ou à publier les photos dans un cadre qui ne fait pas partie de la promotion du camp.
- ✓ Le jeune s'engage à n'apporter qu'**une quantité modérée d'aliments**. Est entendu par "modéré" que leur consommation n'entrave pas les activités ni les repas. Toujours dans un but de convivialité, une collecte sera proposée à l'arrivée pour ceux qui souhaitent communautariser ces aliments. Les animateurs sélectionneront des moments clés pour un

partage tout en restant à l'écoute des demandes des jeunes. En cas de non-respect de ce point, l'équipe se réserve le droit de mettre de côté l'excès d'aliments jusqu'à la fin du séjour.

- ✓ Le jeune s'engage à **respecter les autres jeunes, les animateurs et le matériel**. Le respect implique l'utilisation d'un vocabulaire adapté et exclut tout geste ou parole visant à blesser ou nuire.
- ✓ Le jeune s'engage à **respecter l'environnement** (tri des déchets, respect des règles en forêt, etc.)
- ✓ Le jeune s'engage à participer aux différentes activités proposées et à **participer activement à la vie du camp**. En cas de non-respect des deux points précédents, l'équipe se réserve le droit d'exclure le jeune d'une activité voir du camp.
- ✓ Le jeune s'engage à respecter la quiétude du site, à travers un retour au **calme dans les extérieurs après 22h**.

L'équipe est composée d'animateurs de tout horizon qui se sont rassemblés autour de valeurs communes et d'intérêts communs : la bienveillance, l'écoute active, la communication non-violente, le jeu de rôle de table, le jeu de rôle grandeur nature et avant tout, la découverte et la préservation de la nature. Ces animateurs sont bénévoles et s'engagent à déployer l'ensemble de leurs compétences en partenariat avec les jeunes pour développer un esprit de cohésion et assurer une ambiance d'entraide et de co-enseignement.